



Nouvelles armoiries

FULLEREN

D'or au lévrier de sable langué, colleté et bouclé de gueules, soutenu par un mont de trois coupeaux de même mouvant de la pointe.

Création d'armoiries en 1976 par l'adoption de celles de la famille noble Betz de Fulleren qui habitait dans le village au XVIII^e siècle.

Fulleren, qui apparaît en 1316 sous la dénomination « Vilingen », a fait partie du comté de Ferrette jusqu'au traité de Westphalie.

SOURCE : Ph. MIEG, *Les Betz d'Altkirch et de Fulleren*, dans *Revue d'Alsace*, t. 76 (1929), p. 473-494.

FULLEREN

Nouvelles armoiries

D'azur au pal d'or chargé d'une fourmi de sable.

La Commission a approuvé le 30 octobre 1979 ce changement d'armoiries. Les habitants portent le sobriquet de « fourmis »; l'azur évoque l'Ill et la Largue qui coulent de part et d'autre du village.

SOURCE: LIENHART, p. 99.